

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 29

D24.019

L'an deux mille vingt-quatre,
le quatre avril,
à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à LAFON Madeleine), VAYSSIER Jean-Louis (pouvoir à CASTAN Emmanuel), KLING Jacqueline (pouvoir à JURQUET Didier), FERNANDEZ Florence (pouvoir à Philippe ROCHOUX), JACQUES Jérôme (pouvoir à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette et DE SOUSA Guy.

M. FABRE Jean a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.019: AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 – BUDGET PRINCIPAL CC ALCT

Le Conseil Communautaire,

réuni sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

CONSTATANT que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **1 106 767,81 € pour 2023,**

suyvante : **DECIDE** d'affecter ce résultat de fonctionnement selon la proposition

BUDGET PRINCIPAL - 550
CA 2023

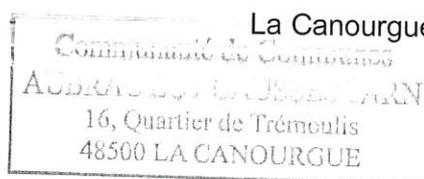
FONCTIONNEMENT		
	INSCRIT	REALISE
DEPENSES	4 115 677,00 €	3 233 582,80 €
RECETTES	4 115 677,00 €	3 840 350,61 €
SOLDE		606 767,81 €
RESULTAT ANTERIEUR A REPENDRE		500 000,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		1 106 767,81 €
POUR MÉMOIRE: PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2023 (1068)		484 561,19 €

Proposition d'affectation du résultat

Compte 1068	FONCTIONNEMENT CAPITALISE	400 000,00 €
Compte 002	FONCTIONNEMENT REPORTE	706 767,81 €
Compte 001	INVESTISSEMENT REPORTE	-653 485,15 €

Monsieur le Président ou le Vice-Président sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,



La Canourgue, le 5 avril 2024,
Le Président,

Jean-Claude SALEIL